



ACTIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES PRIORITAIRES ÉCOLE / MATERNELLE ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015

Au regard :

- De la circulaire du 20 mai 2014 sur la préparation de la rentrée 2014,
- De la circulaire du 18 juin 14 sur les recommandations pour la mise en œuvre des programmes,
- Du Projet Éducatif de l'Établissement Sévigné,
- Des orientations triennales de la Tutelle Salésienne.

FAVORISER L'APPRENTISSAGE ET LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES :

- **Une recherche de meilleures conditions d'apprentissage :**

Par une plus grande efficacité des journées d'apprentissage en respectant le rythme des enfants.
Par un aménagement de la pause méridienne.
Par une évolution des pratiques d'évaluation : faire de l'évaluation une démarche d'apprentissage pour faire progresser l'élève. (*cf. suite de la formation intra*)

- **Une pédagogie différenciée avec une attention particulière aux élèves en difficulté, aux élèves « dys », et aux élèves à besoins éducatifs particuliers.**

Par la formation de l'équipe (différenciation pédagogique, neurosciences, troubles de l'attention, palier 3 BEP-ASH d'une enseignante de l'équipe).
Par l'expérimentation de séances de différenciation dans les classes.
Par les Activités Pédagogiques Complémentaires : aide aux devoirs à l'étude par exemple.
Par un suivi rigoureux et méthodique, des liens réguliers entre les enseignants, les familles, la directrice et les différents partenaires.
Par l'inclusion des élèves de la CLIS dans les classes ordinaires.

- **Un renforcement de l'action éducative.**

Par des projets d'apprentissages artistiques, culturels, sportifs reliés aux fondamentaux. (*cf. projets de classes 2014-2015*).
Par la mise en place du lutin d'histoire des arts dès le CM2.
Par le projet d'aménagement de la cour des maternelles : fresque et jeux de cour.

- **L'engagement de la communauté éducative.**

Par la participation des parents à des réunions à thèmes éducatifs.
Par la célébration des 200 ans de la naissance du fondateur Jean Bosco.

- **Une consolidation des actions de 2013-2014 :**

- **Le lien école-collège.**

Par le Conseil école-collège : PPRE passerelles, et élaboration d'un projet commun en histoire des arts, échanges entre les équipes pédagogiques.

- **Le développement du numérique à l'école.**

Par la suite de la formation au T.N.I. : venue d'une enseignante de collège utilisant le TNI à chaque concertation pour un partage d'expériences, création d'un blog de classe en CE2.

Marie-Agnès PELLERANO
Chef d'établissement du 1^{er} degré (Maternelle-École)